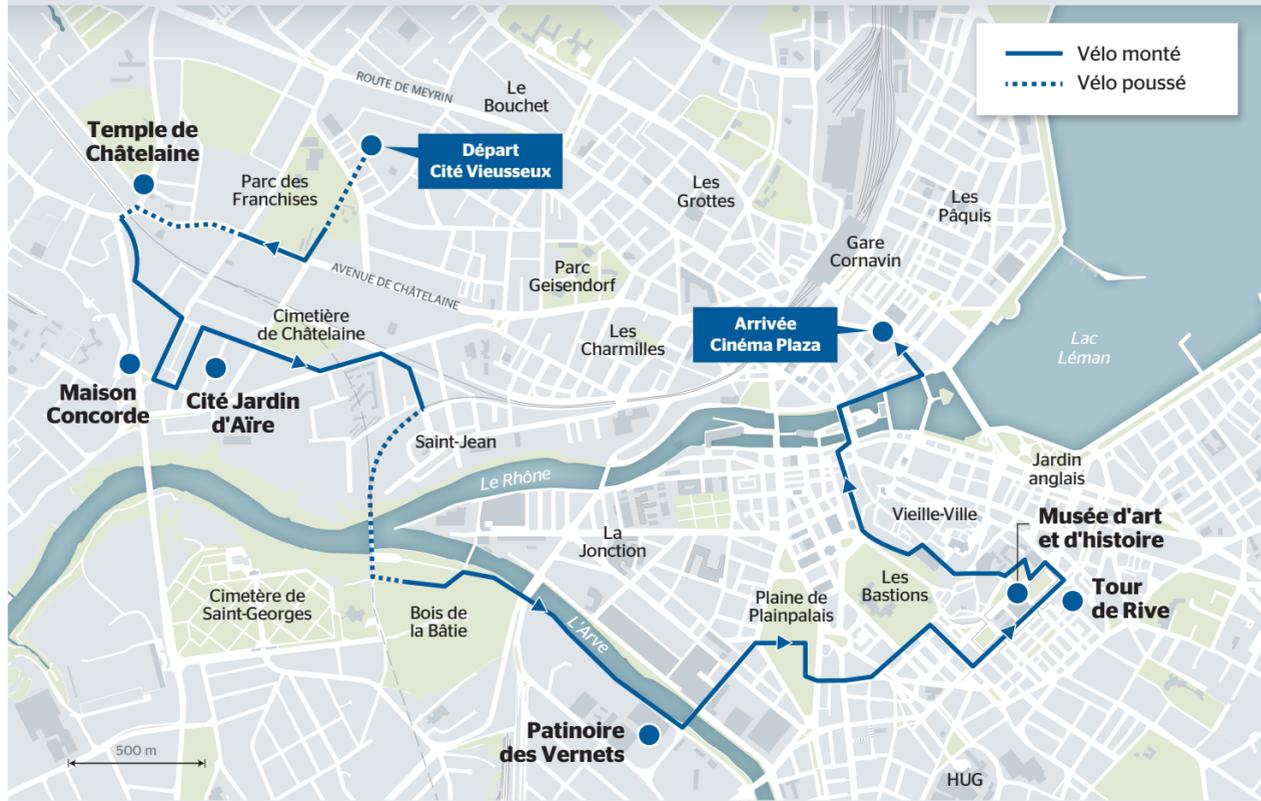


## Débat Architecture

## Le parcours à vélo



# Patrimoine du XXe en péril

Patrimoine Suisse propose un parcours entre divers bâtiments menacés. Le public est divisé

Sophie Simon

La trentaine de curieux venus visiter les bâtiments défendus par Patrimoine Suisse repart perplexes. Il y a les bâtiments qui sont «beaux pour tout le monde», comme le Musée d'art et d'histoire. Et ceux dont le grand public aurait plus de mal à regretter la disparition, comme la Cité Vieusseux ou la patinoire des Vernets. Pour la plupart, l'aspect esthétique prime la valeur architecturale. Catherine ne comprend pas le combat: «Vous savez, je suis Parisienne, alors je ne m'attendais pas à ce que des gens soient aussi sensibles à des objets comme ceux que nous avons vus. Pourquoi garder tout cela?» Deux guides de l'association Patrimoine Suisse, Jean-Pierre Lewerer et Lionel Spicher, ont tenté de répondre à cette question, devant une audience parfois sceptique, parfois conquise.

## 1 Cité Vieusseux: démolition en attente

Les derniers vestiges de la cité de Maurice Braillard sont maintenant recouverts de tags. A défaut d'avoir réussi à classer l'objet au patrimoine, «peut-être peut-on le classer comme œuvre d'art? interroge Jean-Pierre Lewerer en souriant. C'est de l'humour noir, c'est tragique selon moi.» Il s'agit de l'un des rares exemples de bâtiments à coursives, qui permettent

d'éviter la multiplication des cages d'escalier. Une dame le reprend: «Vous dites que ce bâtiment est super, je n'irais pas jusque-là. Je ne sais pas si les architectes qui l'ont construit auraient aimé vivre dedans.» En effet, ce logement collectif de bas gabarit a été conçu pour des personnes âgées, avec de tout petits studios: «Une maison de poupée.» Une demande de démolition a été déposée en 2014 et est en cours d'instruction.

## 2 Temple de Châtelaïne: construire par-dessus?

Menacé d'être rasé au profit d'une tour de 22 étages, le temple en mal de fréquentation devrait finalement être préservé si l'autorisation de construire par-dessus et moins haut est accordée (notre édition du 10 juin). Cette initiative de l'Eglise protestante de Genève soulève beaucoup de protestations. «A ces conditions, je préférerais presque qu'on le détruise», avoue Lionel Spicher, qui vante le modèle nordique de la façade entièrement vitrée à l'arrière de l'autel et la toiture plissée. «Si c'est pour du logement ça va, mais autant d'étages, ça fait beaucoup», entend-on dans l'assistance.

La vue imprenable sur le viaduc voisin fait sourire les observateurs. «Nous ne sommes pas du tout favorables à cette proposition de construire par-dessus, indique Sabine Nemeç-Piguet, conservatrice cantonale. On pourrait plutôt maintenir le temple et construire sur la parcelle à côté.»

## 3 Cité-jardin d'Aire: plan de site en cours d'adoption

L'intérêt de la cité-jardin réside dans sa typologie. Il s'agissait au départ d'un lotissement de 90 maisons jumelées, dont il ne reste que huit exemplaires au chemin de l'Essor. «C'est le propriétaire des voitures Pictet qui est à l'origine de la création de cette cité pour loger ses ouvriers», explique Jean-Pierre Lewerer. Dans les années 80, une opération immobilière prévoyait la destruction de tout le lotissement, une seule maison étant conservée au titre de la mémoire collective. Aujourd'hui un «plan de site» est en cours d'adoption. Cette mesure assure la conservation d'un site méritant d'être protégé.

## 4 Patinoire des Vernets: non protégée

«Ce centre sportif n'a pas été conçu pour le hockey à l'origine, rappelle Lionel Spicher, mais pour le curling et le patinage.» Des ajouts ont donc été nécessaires pour les hockeyeurs à l'étroit: des gradins supplémentaires ont vu le jour et une annexe démontable qui sert de restaurant. La patinoire appartient à la Ville et n'est pas classée. «Ce bâtiment ne m'intéresse pas tellement, déclare Velislav, retraité. Je n'y suis jamais allé. Je ne me sentrais pas concerné s'il devait être détruit. Sauf si la reconstruction représentait un coût important pour le contribuable.» «Quand nous avons emmené nos visiteurs sur le

parking, ils ont trouvé cette patinoire assez «bof». Pour eux, ce n'était qu'un bloc de béton, confirme Lionel Spicher. Mais une fois que nous leur avons expliqué les ajouts, certains ont compris que l'on peut intervenir sur le patrimoine de manière réversible.» Pourtant, le concepteur de la patinoire, François Maurice, estimait dans nos colonnes qu'elle «a subi tant d'agressions successives qu'il serait raisonnable de la démolir».

## 5 Tour de Rive: victime d'un manque d'entretien

L'immeuble du boulevard Helvétique est l'œuvre de l'atelier d'architecture regroupant Marc Joseph Saugey, Louis Vincent, René Schwertz et Henri Lesemann. La réaction des visiteurs est quasi unanime: «C'est dégueulasse!» Lionel Spicher s'y attendait: «C'était le but. Effectivement, un habitant a ajouté un store bleu de son propre chef, on a ici une fenêtre en métal, ici une en bois, et là une en plastique: il n'y a aucune unité dans l'entretien! Mais le geste de Saugey est remarquable, il a repris la toiture en pente du bâtiment voisin sur le côté, pour faire commencer la tour un peu plus loin et l'intégrer au paysage.» L'édifice vient d'être inscrit à l'inventaire: cette mesure de protection permet aux immeubles répertoriés d'être maintenus et leurs éléments dignes d'intérêt préservés. «On est en contact avec le propriétaire, indique Sabine Nemeç-Piguet, conservatrice cantonale. Des travaux sont en préparation.»

## 6 La cour intérieure du MAH en suspens

Le projet de rénovation et d'extension du Musée d'art et d'histoire (MAH), mené par le célèbre architecte Jean Nouvel, prévoit notamment de recouvrir la cour intérieure de mezzanines de verre. Accepté à la fin de mai par le Conseil municipal, ce projet est combattu par un référendum lancé par Patrimoine Suisse, Ensemble à Gauche et l'UDC. «Cette cour est juste magique, estime Jean-Pierre Lewerer. En y entrant, la lumière était magnifique, il n'y a rien eu besoin d'expliquer.» Velislav est immédiatement convaincu, il signe le référendum. «Il faut respecter la dynamique de l'époque.»

## 7 Cinéma Plaza: démolition demandée

Le Plaza est le fruit de l'architecte Marc Joseph Saugey. Cette salle de 1250 places à l'origine, environ 700 maintenant, a un volume unique. Le Conseil d'Etat a annulé son classement en 2011. Le cinéma fait l'objet d'une demande de démolition de la part de ses propriétaires, qui veulent y construire des commerces et des logements étudiants (nos éditions des 29 avril et 4 juin). «Il faut le conserver, estime Velislav. Il représente un ensemble cohérent avec le complexe de Mont-Blanc Centre.» Pour Pietro, assistant doctorant, il faut surtout «garder des cinémas au centre-ville».